

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

Mitsubishi Outlander (2003-04/2007)

N° de cat. M-344

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-344** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec le marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-344** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-344** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: M-344	Le numéro de catalogue.	
A50-X	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)	
<table border="1"><tr><td>e20</td></tr></table>	e20	N° de certificat d'homologation d'attelage à boule.
e20		
00-1743	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.	
D = 8,66 kN	La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.	
S = 75kg	Le chargement max acceptable de la remorque.	
R = 1500 kg		

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **M-344** consiste en éléments suivants :

- | | |
|----------------------------------|-------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule | - 1 pièce |
| 3. Renforcement droit | - 1 pièce |
| 4. Renforcement gauche | - 1 pièce |
| 5. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 6. Rondelle spéciale Ø30/Ø10,5x3 | - 24 pièces |
| 7. Vis M10x1,25x35 | - 12 pièces |
| 8. Vis M10x35 | - 6 pièces |
| 9. Vis M12x65 | - 2 pièces |
| 10. Rondelle élastique Ø10,2 | - 18 pièces |
| 11. Rondelle élastique Ø12,2 | - 2 pièces |
| 12. Rondelle ronde Ø13,0 | - 2 pièces |
| 13. Écrou M10 | - 6 pièces |
| 14. Écrou M12 | - 2 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **ne nécessite ni** le démontage ni la coupure du pare-chocs arrière.
2. Baisser le dernier pot d'échappement de son support.
3. Dévisser les anneaux d'attelage (côté droit et gauche) (ils ne seront plus utilisés).
4. Mettre le support droit (3) et gauche (4) du fond des longerons et serrer légèrement aux points de fabrique en utilisant des vis M10x1,25x35 (7) avec des rondelles Ø30/Ø10,5x3 (6) et des rondelles élastiques Ø10,2 (10).
5. Mettre la poutre principale (1) à l'extérieur de longerons et serrer en utilisant des vis M10x1,25x35 (7) avec des rondelles Ø30/Ø10,5x3 (6), des rondelles élastiques Ø10,2 (10) et des écrous M10 (13).

6. Serrer bien toutes les vis.
7. Visser la boule (2) à la poutre principale (1) et le support de prise électrique (5) en utilisant des vis M12x65 (9) avec des rondelles rondes Ø13,0 (12), des rondelles élastiques Ø12,2 (11) et des écrous M12 (14).
8. Monter le pot d'échappement.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **M-344** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

